

ACTION PUBLIQUE 2022

HARO SUR LES FONCTIONNAIRES

services publics

ZONES A DEFENDRE

Sous le doux nom «d'Action publique 2022» le gouvernement a annoncé un plan de dynamitage de la Fonction publique : plan de départs volontaires, suppressions de postes, recours accru aux contractuel-le-s, maintien du gel des salaires, rémunération au mérite, remise en cause du statut et du régime de retraite... Au mépris pour les fonctionnaires s'ajoute une volonté de brader les services publics qui sont pourtant le bien commun de la population et permettent d'organiser la solidarité.

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

Fédération SUD éducation
31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris
fede@sudeducation.org

SUPPRESSIONS DE POSTES

On coupe !

Pas moins de 120 000 suppressions de postes prévues dont 50 000 dans la Fonction publique d'État cela n'épargnera pas l'éducation nationale. Ainsi, les postes ouverts aux concours du CRPE (1^{er} degré) sont en baisse tout comme pour les concours du 2nd degré : 35% de postes en moins en 2018 par rapport à 2017 !

Dans le même temps, la réforme du lycée va elle

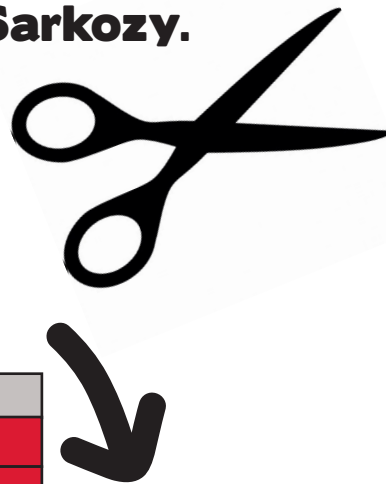
aussi entraîner la suppression de plusieurs milliers de postes. C'est le retour aux difficiles années du quinquennat Sarkozy (pendant lequel Jean-Michel Blanquer était à la tête de la DGESCO) qui se profile. Dans les établissements cela se traduit comme toujours par des hausses d'effectifs, des dédoublements supprimés, des options qui ne sont plus financées. Les établissements attendent d'ail-

leurs toujours de recevoir les heures pour l'accompagnement à l'orientation prévu dans la nouvelle classe de 2nde qui doit se mettre en place dès la rentrée de septembre 2018.

SUD éducation revendique des créations de postes à hauteur des besoins et la baisse des effectifs par classe.

CEINTURE

50 000 postes supprimés dans la FP d'état : c'est le retour aux difficiles années du quinquennat Sarkozy.



Postes supprimés, fermetures de classes assurées

Dans le 1^{er} degré, pour fournir les enseignant-e-s nécessaires dans les classes à 12 élèves, dans de nombreux départements, ce sont des titulaires brigades (remplaçant-e-s dans le premier degré, déjà en nombre notoirement insuffisant) et des PDMQDC (plus de maîtres que de classes) qui seront déplacé-e-s. Leurs postes seront supprimés pour la plupart. Le nombre de poste au concours apparaît insuffisant, car l'augmentation est bien trop faible pour couvrir les besoins d'ouvertures de ces postes. Le ministère ne se donne pas les moyens de sa politique. La conséquence : des fermetures de

classes. Les classes de Très Petites Sections sont largement concernées en contradiction avec les politiques annoncées pour la maternelle. Mais aussi l'augmentation du nombre d'élèves par classe dans toutes les écoles qui se situent hors ZEP ainsi que la multiplication des classes multi niveaux (non choisis) à effectifs pléthoriques dans les écoles rurales.

POSTES

Concours	2017	2018
CAPES	7 315	5 833
AGREG	1 920	1 555
CAPLP	1 920	1 580
CRPE	11 722	10 526
CAPET	630	495
CAPES	800	630

ELEVES DU 2ND DEGRE

constaté 2017	prévision 2018	différence
5 629 777	5 655 811	+ 26 034



ATTAQUE CONTRE LE STATUT

Hausse du recrutement par contrat

Le plan «Action publique 2022» prévoit de «réfléchir aux voies d'accès à la FP sans toucher au statut» MAIS en utilisant d'autres voies d'intégrations que le concours et notamment un recours accru aux contractuel-le-s. Alors qu'une personne sur quatre est déjà en CDD, CDI

ou CUI dans l'éducation nationale (sans même parler de la multiplication des services civiques sur des missions de soutien scolaire dans les établissements), la multiplication des contrats au détriment du statut de fonctionnaire est déjà une attaque directe contre le statut. Pour SUD éducation, le

statut de fonctionnaire doit être la norme d'emploi dans la Fonction publique.

Nous revendiquons la titularisation de toutes et tous les précaire, sans condition de concours ni de nationalité.

SALAIRES

Gel des salaires, rémunération au mérite

Le gouvernement souhaite remettre en cause les augmentations collectives de salaire au profit d'un recours accru au RIFSEEP (prime individuelle au mérite). Non seulement le gouvernement promeut la rémunération au mérite et donc l'individualisation des rémunérations, mais il entend remettre en cause la

structure même des rémunérations qu'il estime fortement influencée par le Code des pensions et le calcul de la retraite sur les six derniers mois.

La réforme des retraites et la casse du code des pensions se profilent !

SUD éducation revendique une augmentation générale des salaires !

STATUT

Le statut de fonctionnaire doit rester la norme d'emploi dans la Fonction publique. Battons-nous pour la titularisation sans condition des précaires.

PARITARISME

La loi Travail 2 appliquée à la FP

Suppression des CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), limitation des compétences des commissions paritaires : c'est laisser la question des mutations, des congés formation, des promotions, des conditions de travail entre les mains de l'administration sans contrôle des organisations syndicales et donc des personnels.

**NE LAISSONS PAS CASSER LA
FONCTION PUBLIQUE**



**MOBILISONS-NOUS CONTRE UNE
APPROCHE PUREMENT BUDGETAIRE**

On se mobilise !

22

**TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE
EN GREVE**

MAI

**À l'appel de tous les syndicats
(CGT, SUD-Solidaires, FSU, FO,
CFDT, UNSA, CFE-CGC, CFTC, FA-FP)**

Toutes les infos

www.sudeducation.org



@SUDeducationfederation



@SUD_education

sud éducation
Solidaires Union syndicale